



Santo Cèio gazette

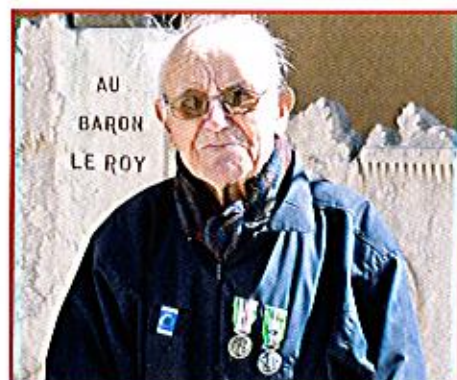
Petit journal de Sainte-Cécile-les-Vignes et sur Internet : www.sainte-cécile.org



À l'honneur : Bernadette Bertino



L'information municipale en direct



Hommage à Pierre Guillon

SOMMAIRE

▼ À L'HONNEUR

- P2 - Bernadette Bertino à l'honneur
- P2 - Hommage à Pierre Guillon
- P2 - Félicitations à nos journalistes

▼ LES INFORMATIONS MUNICIPALES

- P3 - Conseil municipal du 7 décembre 2005
- P3 - Conseil municipal du 19 janvier 2006
- P4 - Galette des rois à la cantine scolaire
- P4 - Le collège à Sainte-Cécile, où en est-on ?
- P4 - Etat civil
- P5 - Enfance et jeunesse à Sainte-Cécile
- P5 - Le comité des fêtes a atteint ses objectifs
- P5 - Les élus, les vignerons, même combat

▼ INFORMATIONS GÉNÉRALES

- P6 - Art et tradition : La chandeleur
- P6 - Remboursement partiel de la TIPP et TICGN
- P6 - Enquête de l'INSEE
- P6 - Vigne et jardin
- P7 - Maison de retraite "Les Arcades"
- P7 - Le monoxyde de carbone : restez vigilants
- P8 - Coopérative agricole - Du nouveau

▼ SOUVENIRS

- P8 - Les vestiaires du stade de l'Arénier
- P8 - Le quart d'heure provençal - La confiture

▼ LA VIE DES ASSOCIATIONS

- P9 - Amicale des pêcheurs
- P9 - Raquette Cécilienne
- P9 - CEI "Les 4 vents"
- P10 - Club informatique
- P10 - Un nouveau président pour les PG-CATM
- P10 - Cercle littéraire
- P10 - Don du sang

▼ MANIFESTATIONS

- P11 - Téléthon 2005
- P11 - Chevauchée des Blasons
- P11 - Le Sou des écoles fête Carmentran
- P11 - 8 mars, journée internationale de la femme
- P12 - A venir - Votre agenda

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Au centre du problème viticole, j'ai pu constater comme mes collègues élus, que la mobilisation des viticulteurs était à la mesure de la gravité de la crise, lors de la manifestation en AVIGNON, mercredi 15 février. Ce sont 2000 vignerons et élus qui sont venus protester contre la baisse de la consommation de vin et la concurrence mondiale dont souffrent les exploitations viticoles. Nombreux étaient les Céciliens, accompagnés par plusieurs élus de la Commune venus les soutenir. Nous avons d'ailleurs décidé à l'unanimité la fermeture du secrétariat de la Mairie toute la journée en signe de soutien.

Espérons que les pouvoirs publics entendront la revendication de cette profession en leur venant en aide, et en permettant à chacun d'entre eux de commercialiser honnêtement le fruit de leur travail.

J'ai assisté récemment avec les Maires des Communes du Bassin versant de l'Aygue à une réunion concernant le P.P.R.I. A l'issue de cette réunion tous les Maires concernés ont décidé la création d'un «Collectif» qui permettra de regrouper les actions à mener dans ce domaine, car toutes les Communes sont lourdement pénalisées. En ce qui concerne l'évolution du P.P.R.I. de notre Commune et après une réunion qui a eu lieu mi-janvier avec les services de l'Etat, il a été décidé d'un commun accord de reprendre les études à la faveur d'éléments nouveaux et précis que nous avons pu apporter. Je ne manquerai pas bien entendu de vous informer du suivi.

La Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence nous a communiqué tous les résultats de l'année 2005 concernant la Collecte des Ordures Ménagères, et les collectes sélectives de notre Commune.

Les résultats paraissent satisfaisants et je vous en remercie.

D'autre part, nous avons été destinataires du taux des taxes des Communauté de Communes du département de VAUCLUSE et limitrophes, nous sommes en 2^{ème} position pour un meilleur service. Nous devons continuer nos efforts de sélection sérieuse et organisée car la sagesse est en la matière tributaire d'ECONOMIE.

Nous mettons en place avec le Conseil Municipal la programmation des investissements de l'année afin de définir les projets que nous pourrions financer dans le budget 2006.

Je ne manquerai pas de vous informer dans la prochaine gazette des objectifs de l'équipe municipale et du budget qui sera voté en Mars.

Pour l'heure je vous souhaite à tous, mes chers concitoyens, des moments de bonheur pour vous et toute votre famille.

J'ai une chaleureuse pensée pour tous ceux qui frappés par la maladie, doivent lutter pied à pied pour la vaincre, et j'encourage ceux qui ont des difficultés financières et professionnelles à lutter et s'entraider.

Mon Conseil Municipal et moi-même vous adressons, mes chers Concitoyens nos sentiments dévoués et cordiaux.

Votre Maire

Max IVAN

Melle Bernadette Bertino, citoyenne d'honneur

Vers le mois de décembre, il est demandé à toutes les associations de signaler à l'attention de Mr le Maire une personne qui s'est distinguée pour ses qualités et par son dévouement pour le village. Cette personne est ensuite honorée lors de la cérémonie des vœux du Maire, voire même faite «Citoyenne d'honneur».

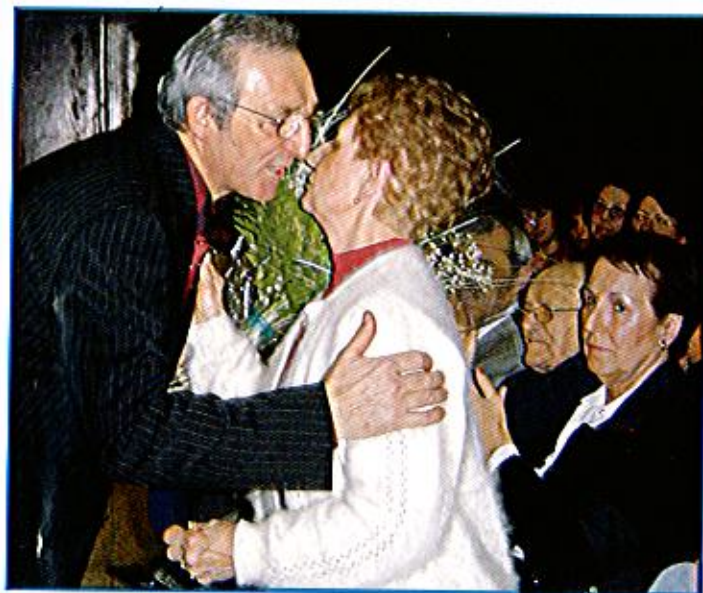
C'est le cas de cette dame toujours discrète et élégante qui est arrivée à Sainte-Cécile à l'âge de 19 ans, venant vivre chez son oncle et sa tante qui exploitaient à l'époque une laiterie, principale source de lait du village.

Elle entre alors comme secrétaire à l'étude de Maître Martine

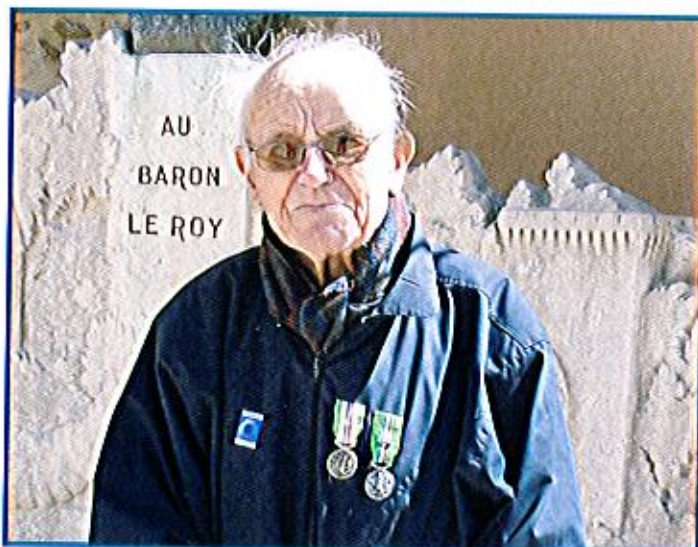
Bonnard. Elle va seconder efficacement avec modestie, discrétion et humanisme divers notaires.

Actuellement adhérente au Foyer de l'Amitié, elle siège au Comité de Direction où elle a charge du secrétariat, fonction, on s'en doute, qu'elle accomplit avec compétences et dévouement.

Melle Bernadette Bertino a reçu la médaille de la ville, consécration de beaucoup de dévouement et de savoir-faire. Mr Denys Crozet lui a remis cette distinction au nom de tout un village, avec des félicitations sincères accompagnées des applaudissements nourris de toute l'assemblée.



Hommage à un ancien prisonnier de guerre : Pierre Guillon



L'année 2005 a marqué le 60^{ème} anniversaire de la libération des prisonniers de guerre en Allemagne.

Au cours de la cérémonie des vœux du maire, un hommage a été rendu à l'un des derniers acteurs de cette période : Pierre Guillon.

Né en 1912, mobilisé en 1939, Pierre Guillon a été fait prisonnier en 1940 avec son régiment, le 12^{ème} Zouaves, en même temps que le cécilien Emile Chabert.

Ils furent transférés en Allemagne, puis en Tchécos-

lovaquie dans un camp de travail. En 1942, Pierre Guillon réussit à s'évader en se cachant dans un wagon en partance pour la Suisse. Grâce à son compagnon de captivité qui échoua dans sa tentative, il se réfugia à Ste-Cécile toujours en zone libre. Dans son village de Charente, ses parents avaient été pris dans une rafle. Son père et son frère furent fusillés en 1942, sa mère et sa belle-sœur internées à Auschwitz où elles sont mortes.

Pierre s'est marié dans ce village qui l'a adopté. Il y a fondé une famille et il y mène une vie paisible.

Félicitations

Des journalistes de talent



Notre presse locale, représentée par ses journalistes, Isabelle CROZET, Jean FLOUR, Jean-Marc VISEUR, et André TOURNILLON précédemment cité, ont été faits «Citoyens d'Honneur» de Sainte-Cécile-Les-Vignes. Ils ont été vivement félicités par le Maire, Max IVAN lors de la cérémonie des vœux, le vendredi 06 Janvier 2006.

Nos trois mousquetaires qui en fait sont quatre, savent être présents sur toutes les manifestations importantes, et nous relatent avec brio la vie de la commune. Que tous les quatre continuent à nous faire vivre sous leurs plumes acérées et humoristiques les moments forts de notre village.

Compte rendu du Conseil Municipal du 7 décembre 2005

Extrait (compte rendu intégral consultable en Mairie) - Sous la présidence de Mr le Maire - 14 présents - 5 absents excusés.

1 - Contrat «Enfance Jeunesse» et contrat «Temps Libre» avec la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse et la Mutualité Sociale Agricole de Vaucluse

Les contrats liant la commune avec la C.A.F. et la M.S.A. seront renouvelés jusqu'au 31 décembre 2007.

2 - Syndicat R. A. O.

Le conseil municipal donne un avis favorable, à l'unanimité au transfert du siège et des bureaux du Syndicat à l'adresse suivante : 32, Cours Maurice Trintignant 84290 Sainte-Cécile-Les-Vignes à compter du 1^{er} janvier 2006.

3 - Extension du réseau d'eaux usées sur la Route de Suze la Rousse

Le Cabinet Merlin de Carpentras, Maître d'œuvre pour l'extension du P.L.U. a établi un projet.

Le conseil municipal : adopte ce projet d'un montant de 213 146,14 € TTC. Décide la dévolution du code des marchés publics. Sollicite l'aide de : l'Etat (Agence de

l'Eau), du Conseil Régional PACA, et du Conseil Général de Vaucluse.

4 - Projet d'un centre de vie à Sainte-Cécile - Projet scientifique, culturel et muséologique

Suite à l'ouverture en 2004 de la Maison du Tourisme - Espace Culturel et au don à la ville par la famille Gauthier de la collection Louis Gauthier un projet scientifique, culturel et pédagogique a été établi par Mr Vincent Faure et Mme Slezec de l'Harmas Fabre. Ce projet comprend : la présentation muséographique de la collection sur 120 m², la création de deux films audiovisuels, de deux jeux interactifs, la mise en base de donnée de la collection, la communication et l'aménagement des réserves et bureau de consultation aux normes de conservation.

Les besoins financiers de ce projet sont estimés à : 265 000 € HT.

Monsieur le Maire informe qu'il serait souhaitable de solliciter l'aide du Conseil Européen en faveur de cette

opération.

Le conseil municipal délibère, décide d'adopter le projet de muséographie et de solliciter l'aide financière du Conseil Européen.

5 - Convention avec le Carrefour Intercommunale d'Animation et d'Expression Musicale : C.I.A.E.M. de la Drôme Provençale et du Haut Vaucluse.

Il s'agit du renouvellement d'une convention pour intervention en musique à l'école Louis Gauthier (première convention signée en 2002). Le montant restant à la charge de la commune, compte tenu de l'intervention financière du Conseil Général sera de : 2 208,25 €.

6 - Signature d'une convention cadre avec le C.N.E.P.T.

Le Conseil Municipal décide de signer pour 2006 une convention cadre pour des formations spécifiques et complémentaires pour les agents de notre Collectivité avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

7 - Vote d'une subvention exceptionnelle à l'association «Judo Club Cécilien» pour l'acquisition de nouveaux taramis - Montant de l'aide exceptionnelle : 2 500 €.

8 - Communauté de Communes «Aygues Ouvèze en Provence»

Monsieur le Maire, donne lecture du rapport annuel d'activités 2004, et au rapport sur le service de collecte de l'élimination des déchets de la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal délibère, et approuve à l'unanimité les deux rapports.

Questions diverses :

- Préparation des vœux du Maire et de l'arbre de Noël du Personnel
- Compte rendu de Mr le Maire sur l'évolution des travaux du collège
- Discussion sur le problème des chiens dangereux.

Compte rendu du Conseil Municipal du 19 janvier 2006

Extrait (compte rendu intégral consultable en Mairie)

Sous la présidence de Mr le Maire - 15 présents - 4 absents.

1 - Travaux de réfection des trottoirs, route de Bollène :

Il a été décidé l'aménagement du trottoir Sud de la route de Bollène en béton désactivé. Pour ce faire, la mise en concurrence de trois entreprises a été organisée, l'entreprise Missolin de Vaison la Romaine a été retenue pour cette réalisation.

2 - Avenant au contrat de maintenance Axit repris par JVS :

La maintenance du matériel informatique était assurée par la société Axit, laquelle a transmis à la société JVS l'ensemble de ses contrats de maintenance.

3 - Demande de subvention au Conseil Général, pour l'équipement informatique de la bibliothèque François Mitterrand.

Le montant global de l'équipement nécessaire s'élève à 7230 € (matériel informatique et licence générale).

4 - Attribution de l'indemnité de Conseil et d'assistance technique allouée au receveur municipal :

En raison du départ de Monsieur Bernard Pavillac et de la nomination de Madame Christine Bois en qualité de trésorier principal d'Orange depuis le 1^{er} octobre 2005, il est demandé au Conseil de se prononcer sur l'attribution de cette indemnité au nouveau comptable conformément aux textes.

5 - Convention d'objectif et de financement "Club Jeunes" avec la CAF :

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse et temps libre signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse, le Conseil Municipal décide de signer une convention d'objectif et de financement concernant le versement de la prestation de service "Club Jeunes".

6 - Modification du tableau des effectifs du personnel communal :

Le Conseil Municipal décide :
- l'ouverture d'un poste de rédacteur territorial.
- la suppression d'un poste d'adjoint administratif principal.
Ceci en raison de la réussite à l'examen professionnel de rédacteur territorial de l'un des agents administratif occupant actuellement le poste d'adjoint administratif principal, d'autre part le Conseil décide également l'ouverture d'un poste d'attaché par voie de mutation à compter du 1^{er} juin 2006 pour permettre d'accueillir dans la collectivité l'agent pressenti pour le remplacement de l'attaché territorial qui occupe actuellement le poste de secrétaire général, celle-ci ayant décidé de faire valoir ces droits à la retraite à compter du 1^{er} août 2006.





LE COLLEGE A SAINTE CECILE, OU EN EST-ON ?

L'avancée des travaux est bien réelle. C'est le 25 janvier 2006, qu'a eu lieu la visite de chantier guidée par son concepteur, l'architecte Jean-Paul Massot.

Accueillis par le premier magistrat de la commune Max Ivan ; Claude Haut président du Conseil Général du Vaucluse, les vice-présidents de la Drôme, Danièle Pic et Michel Grégoire, les élus locaux, et l'inspecteur d'académie Jean-Charles Cayla ont pu découvrir ce que sera cet établissement interdépartemental. D'une capacité de 750 élèves, c'est environ 500 élèves des classes de 6^{ème} - 5^{ème} et 4^{ème} qui seront inscrits à la rentrée prochaine, septembre 2006. Les troisièmes

resteront quant à eux sur les lieux actuels, à savoir les collèges d'Orange et de Vaison.

Ce collège d'architecte répond aux normes prévues dans le cahier des charges, mais surtout offre des espaces de vie et de culture entièrement pensés pour le bien-être des jeunes étudiants (salles de cours spacieuses, d'arts, de dessin et de lecture donnant sur une terrasse face aux Dentelles de Montmirail et du Mont Ventoux, les vignes s'étendant à perte de vue). Le collège est construit dans un environnement tout à fait adapté à l'enseignement, un cadre propice à la sérénité qu'imposent les études. Les enfants céciens n'auront plus le stress des

voyages en car, et pourront dormir plus longtemps le matin. Une économie pour les familles !

Le collège est central «une marguerite» par rapport aux communes environnantes : Rochegude et Tulette pour la Drôme, Saint Roman de Malegarde, Violès, Cairanne, Sérignan du Comtat, Rasteau, Lagarde Paréol, et Travaillan pour le Vaucluse.

Le Maire de Sainte-Cécile, Max Ivan, soulignait à l'issue de la collation servie à la salle du Conseil : «Ce collège est une promesse qui date de cinq ans, et qui se réalise aujourd'hui».

Cantine Scolaire

À l'occasion de l'épiphanie, les enfants qui mangent à la cantine ont eu le plaisir de déguster une excellente galette des rois offerte par M. et Mme Jean,

boulangers à Ste-Cécile. Mme Bayon, présidente de la cantine, ainsi que les membres de l'association remercient les deux commerçants.



AVIS DE LA MAIRIE
ASSEMBLEE GENERALE

de L' A.S.A d'Arrosage
d'Assainissement agricole,
d'Écoulement des eaux pluviales
et d'Amenée d'eau pour les
besoins domestiques
à STE CECILE LES VIGNES
se tiendra

Le Mardi 14 Mars 2006
A 18 H 30
Salle de la Mairie

Tous les propriétaires et adhérents sont invités à y assister. Pour le cas où le quorum ne serait pas atteint, une nouvelle réunion aura lieu le Mardi 28 Mars 2006 à 18 H 30 dans le même lieu.



État Civil

déc. 2005 / janv. / fév. 2006

Bienvenue

- Victoria GAILLARD,
née le 30 décembre 2005
à Avignon Vaucluse
- Hind ZENOUNI,
née le 12 janvier 2006
à Valréas Vaucluse
- Yanis EL HANSASSI,
né le 16 janvier 2006
à Orange Vaucluse
- Léo MAURE,
né le 17 janvier 2006
à Orange Vaucluse
- Enzo THOUZE,
né le 24 janvier 2006
à Orange Vaucluse
- Romain SAUZADE,
né le 24 janvier 2006
à Orange Vaucluse
- Mathis GOTTI-ROCHER,
né le 03 février 2006
à Orange Vaucluse
- Salim EL IBRAHIMI,
né le 03 février 2006
à Orange Vaucluse

Tous nos vœux

- Béatrice INNECCO
et Andréi CARAMAN
le 17 décembre 2005
- Saadiya GOURMAT
et Abdelghali
DEL HAMMOUNI
le 24 décembre 2005

Adieu

- Charles PLANTEVIN,
décédé le 27 décembre 2005
à AUBRES
- Pierre BOISBEUNET,
décédé le 1er janvier 2006
à STE CECILE LES VIGNES
- René PALLALUELO,
décédé le 10 janvier 2006
à AVIGNON
- Juliette LORENZINI,
née GOUBET
décédée le 21 janvier 2006
à STE CECILE LES VIGNES
- Georges PEPIN,
décédé le 27 janvier 2006
à AVIGNON
- Marin LIFRAN,
décédé le 04 février 2006
à ORANGE

Les élus, les vigneronns, même combat...

La manifestation du 15 février, en Avignon a été très largement suivie par toute la filière viti-vinicole. On a pu constater une participation massive des Céciliens, puisque deux cars ont été affrétés par les deux caves coopératives pour le déplacement vers la capitale des Côtes du Rhône. Ce sont plus de 2000 Viticulteurs, Elus et Sympathisants qui se sont rassemblés dans un cortège pacifique, mais non moins revendicatif.

La crise est réelle et doit être endiguée par des mesures concrètes. C'est toute une politique d'aide à la communication et à l'exportation, d'allègement de charges fis-

cales et bancaires, l'arrêt des « attaques » contre le vin, la défense de la ruralité qui étaient l'enjeu de cette manifestation d'envergure. Gageons que le gouvernement face à l'ampleur de la détresse de tous ces viticulteurs saura prendre les mesures nécessaires pour résoudre cette situation dramatique pour certains. Il faut reconnaître que c'est toute l'économie d'une région qui est menacée.

En signe de solidarité, la mairie était fermée et les commerçants avaient baissé leurs rideaux.



Le Comité des fêtes a atteint son objectif



Le Comité des Fêtes a tenu son Assemblée Générale le vendredi 03 Février, sous la présidence de Vincent Fioravanti, en présence de Max IVAN, maire de la commune. Cette association a pour but d'animer le village en répondant à l'intérêt du plus grand nombre de personnes a souligné son président. Un but parfaitement atteint, si l'on note la qualité, la quantité et la diversité des manifestations organisées durant l'année 2005. Théâtre, Journée de la femme, Commémoration de la Loi 1905, Rallye découverte, Fête de la Musique, « Lesart en scène » festival des Jeunes, 14 Juillet, Musiques dans les vignes, Fête Votive, Ban des Vendanges « Hommage au baron le Roy », Concert de la Sainte-Cécile, et quelques innovations improvisées tel que le théâtre cet été, ou Noël dans la Rue qui ont connu un vif succès.

Le bilan financier est positif, une gestion rigoureuse tenue par le trésorier Gilbert SAJNO. La programmation 2006 est alléchante, avec de nouveaux projets concernant les

manifestations clés, à savoir celles du 14 Juillet et de la Fête Votive.

Le Comité des Fêtes a créé une véritable dynamique au village, conjugué des idées créatrices, innovantes et réalisables dans la symbiose du mouvement associatif. Il formule dans un esprit de rassemblement, l'espoir de complémentarité, de fusion intellectuelle, pour une vie communautaire d'un village vivant, exprimant par cette capacité à regrouper les personnes, la volonté d'être le catalyseur d'une véritable dynamique de groupe.

Deux nouveaux membres, Anne DENOY et Roxane POULON, ont été accueillis à l'unanimité au sein de l'équipe de bénévoles qui ont été eux-mêmes remerciés pour leur présence, leur implication dans l'organisation et le bon déroulement de toutes ces manifestations. Aussi si des Céciliens veulent se joindre à l'association pour apporter leur aide et leurs idées nouvelles, ils sont les bienvenus. Avis aux amateurs ! Seule la bonne humeur est exigée !!!

Enfance Jeunesse à Sainte-Cécile-les-Vignes

Le centre de loisirs la Soléiade recrute pour cet été animateurs et animatrices pour les sessions de juillet et août.

Titulaire du Bafa, Bafa Petite Enfance ou en cours de formation, vous avez le sens des responsabilités, vous aimez travailler en équipe, vous souhaitez apporter vos compétences d'animation à un projet... N'hésitez plus à nous rejoindre en contactant

De 14 h 30 à 16 h 30
tous les jours sauf le mercredi
Amaria ou Pierre
Au 06 25 17 33 19
ou 06 60 90 49 43

Mairie de
Sainte-Cécile-les-Vignes
CLSH La Soléiade
84290 Sainte-Cécile-les-Vignes

LA "SOLEIADE"

Le Centre de Loisirs ouvrira à nouveau ses portes, lors de la session d'été, aux dates suivantes :

- 1ère session : du 10 au 28 juillet 2006 - soit 3 semaines
- 2ème session : du 31 juillet au 18 août 2006 - soit 3 semaines.

Le Centre de Loisirs «La Ruche» sera ouvert du 21 au 25 août 2006 - soit une semaine.

Cette année, nous vous proposons trois dates pour inscrire vos enfants.

Deux sont réservées exclusivement aux enfants dont les parents habitent sur la commune, ces dernières sont :

- Le 02/06/2006 de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h à «la Ruche»
- Le 10/06/2006

matinée portes ouvertes à l'école maternelle de 8 h 30 à 12 h : vous aurez l'occasion, comme cela se fait depuis quelque temps maintenant, de rencontrer et discuter avec les équipes d'animation, présentes ce matin là.

La troisième date, pour les personnes habitant à proximité de Ste-Cécile est :

- Le 16/06/2006, de 14 h 30 à 17 h 30 à «la Ruche».

Catherine et Sylvianne sont bien évidemment partantes à nouveau, et nous ne pouvons que nous en réjouir : à leur côté, nous (re)trouverons Amaria : équipe de choc, s'il en est.

LE CLUB DES JEUNES

- 1ère session du 03 au 28 juillet 2006
- 2ème session du 31 juillet au 25 août 2006.

Nous retrouvons cette année encore nos animateurs préférés, que sont Valérie, Abdellah et Pierre !! Ils ne manquent pas de projets ; et vous, jeunes céciliennes et céciliens, vous ne devez pas en manquer également, donc n'hésitez pas à les rencontrer, pour en discuter avec eux, d'autant que ces 3 animateurs ne vous sont pas étrangers !!

Enquête INSEE

INSEE, enquête sur les conditions de logements en France, réalisée du 27 février au 23 décembre 2006.

Cette enquête permet de connaître les caractéristiques des logements (leur taille, leur confort) les dépenses que ces derniers entraînent sous forme de loyers, de charges ou de remboursements d'emprunts. Parmi les logements tirés au sort selon un procédé rigoureux, un certain nombre se situe dans la commune

de Ste-Cécile-Les-Vignes. Les ménages occupant ces logements seront interrogés par un enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte de fonction, l'accréditant. Ils seront prévenus individuellement par lettre et avertis du nom de l'enquêteur qui les contactera.

Réservez-lui un accueil favorable, tous les entretiens sont anonymes et soumis au secret des statistiques conformément à la loi n° 51-711 du 07 juin 1951.

NOUVEAU

OUVERTURE D'UN MAGASIN VIGNE ET JARDIN

Route de Bollène
Bricolage, jardinage, droguerie,
alimentation animale, décoration, vêtements de travail

ENTRÉE LIBRE

Horaires : 8 H à 12 H - 14 H à 18 H

Du lundi au samedi

Tél. 04 90 30 80 39

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Vaucluse

Remboursement partiel de la TIPP et TICGN

Les nouvelles demandes de remboursement partiel de la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers (TIPP) pour le fuel domestique et le fuel lourd, et sur les Taxes Intérieures de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN) sont à disposition en Mairie, ou pourront être téléchargées sur le site.

Internet de la préfecture : <http://www.vaucluse.pref.gouv.fr>

Ces imprimés correspondent à la deuxième campagne de remboursement sur les livraisons effectuées entre le 1er septembre 2005 et le 31 décembre 2005 inclus.

Les imprimés de demande sont à renvoyer avant le 15 mars 2006 à l'adresse suivante :

Trésorerie Générale
de Vaucluse
BP 1040
Service de la Dépense
Cellule remboursement de la
TIPP et TICGN
84098 Avignon cedex 9

Carnaval et Mardi Gras



La Chandeleur, deuxième jour de février.

Étymologiquement parlant, la Chandeleur (autrefois la Chandeleuse), vient du mot Chandelle.

C'est un mixage des traditions païennes et des religions juive et chrétienne qui en sont à l'origine.

La Chandeleur remonte aux Parantalia romaines : fête annuelle en l'honneur des morts et au cours de laquelle ils veillaient à l'aide de cierges et de torches en honorant Pluton et les Dieux infernaux.

La Chandeleur est également reliée au Dieu Pan. Durant une nuit les adeptes parcouraient les rues de Rome en portant des flambeaux.

La Chandeleur c'est aussi une croyance née d'une symbolique d'origine celte qui représente la roue solaire et le don aux divinités sans lequel le blé serait absent.

Mais la Chandeleur est avant tout une fête religieuse. En effet, ce jour est celui pour les Chrétiens de la célébration de la présentation du Christ au temple et des relevailles de Marie, 40 jours après la Noël, naissance de Jésus.

Durant des siècles, la Chandeleur était symbolisée par les chandelles, aujourd'hui il reste surtout les crêpes !!!

Elles évoquent le disque solaire, ainsi que les offrandes alimentaires. La Chandeleur marque l'ouverture

Art et Tradition

de la période de Carnaval. C'est en même temps un signe de renaissance, de promesse d'avenir. La crêpe est censée éloigner la misère et le dénuement. On mettait un « louis d'or » dans la main, tout en la faisant tourner parce que réussir cette acrobatie porte bonheur dit le dicton... que plus personne ne croit, mais combien sommes nous à essayer quand même, des fois que... pour que l'argent ne manque pas durant l'année à venir, pour que les maladies nous épargnent...

Puis vient la période Carnaval, qui s'étend du Jour des Rois au mercredi des Cendres, lendemain du Mardi Gras.

Ce mot Carnaval vient du latin « Carnelevare » qui signifie enlever ou retirer la viande. La suppression de la viande, c'est le Carême, période de 40 jours jusqu'à Pâques.

Le Carnaval a pour fonction de faire oublier les privations de l'hiver, d'attendre le retour du printemps.

La fête s'accompagne de danses, de farandoles, dont les jeunes essentiellement les hommes (c'est la fête de la virilité) en sont les principaux acteurs. Fêtes de déguisements et de masques qui transforment et cachent la réalité, une période de liesse collective. Libérés des lois des tabous, et des rapports hiérarchiques, les carnavaliers inversent les rôles.

Mardi Gras étant le dernier jour où les Chrétiens pouvaient manger « gras », ce jour symbolisant le début du Carême où les beignets plutôt que les crêpes étaient consommés.

Le saviez-vous ?

Les crêpes deviennent :
« tantimolles » en Champagne
« Vautes » en Ardennes
« Chialades » en Argonne
« Chache-creupé » à Metz
« Sanciaux » en Limousin
« Crespets » en Béarn...



BIEN QUE L'HIVER S'ACHEVE, SACHEZ RESTER VIGILANTS

CAMPAGNE DE PREVENTION ET D'INFORMATION SUR LE RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone (CO), gaz incolore et inodore est très dangereux. En effet, l'intoxication au monoxyde de carbone est la première cause de mortalité par toxique en France. Chaque année, on recense

6 000 intoxications et 300 décès dus au CO. En 2005, dans le Vaucluse, il y a déjà eu 7 intoxications accidentelles signalées impliquant au total 30 personnes.

La mauvaise combustion des combustibles organiques (gaz, fuel, bois, pétrole,...) utilisés pour les appareils de chauffage, de production d'eau chaude ou le fonctionnement de moteurs peut engendrer la production de ce gaz mortel.

L'intoxication aiguë entraîne des vertiges, une perte de connaissance, une impotence musculaire, des troubles du comportement, voire le coma et le décès. Les victimes nécessitent des soins immédiats et hospitaliers lourds de type

assistance respiratoire et oxygénation par caisson hyperbare. Ces accidents peuvent laisser des séquelles à vie.

L'intoxication faible dite « chronique » se manifeste par des maux de tête, des nausées, une confusion mentale de la fatigue. L'intoxication peut être lente et ne pas se manifester immédiatement.

En cas d'accident :

- aérer immédiatement les locaux en ouvrant porte et fenêtre
- faire évacuer les locaux et vider les lieux de leurs occupants
- appeler les secours (112), les pompiers (18) ou le SAMU (15)
- ne réintégrer les locaux qu'après le passage d'un professionnel qualifié qui recherchera la cause de l'intoxication et proposera les travaux à effectuer.

Vous pouvez en cas de suspicion d'intoxication contacter le pôle santé environnement et sécurité sanitaire de la DDASS au 04 90 27 71 46.

LES DIX CONSEILS PRATIQUES :

- Faire entretenir la chaudière par un professionnel qualifié avant la période de froid. Demander une fois par an à un professionnel qualifié de venir faire une vérification complète.
- Faire ramoner le conduit de cheminée qui doit être en bon état et raccordé à la chaudière. Le conduit de cheminée doit déboucher loin de tout obstacle qui nuirait à l'évacuation des fumées.
- N'utiliser que par intermittence les appareils mobiles de chauffage d'appoint fonctionnant au

butane, au propane, au pétrole.

- Ne jamais se chauffer avec des pan-

neaux radiants prévus pour des locaux de grand volume très ventilés ou pour les marchés, les terrasses,...

- N'utiliser les petits chauffe-eau sans évacuation extérieure de fumées que de façon intermittente ou pour les marchés, les terrasses, ... et pour une courte durée (8 minutes maximum). Ceux-ci doivent être munis de sécurités avec contrôle d'atmosphère. Ils doivent être installés dans une pièce suffisamment grande et aérée. Ils sont interdits dans une salle de bains ou une douche, une chambre ou une salle de séjour
- Ne pas utiliser le four de la cuisinière, porte ouverte comme moyen de chauffage.
- Nettoyer régulièrement les brûleurs de votre cuisinière à gaz (on doit voir la flamme dans chaque orifice). S'ils sont encrassés le mélange air-gaz ne

s'effectue pas dans de bonnes conditions et le

brûleur peut s'éteindre, notamment quand il est au ralenti. Une flamme bien réglée ne doit pas noircir le fond des casseroles.

- Ne pas installer une hotte raccordée à l'extérieur ou à un conduit de ventilation dans une pièce où se trouve également un appareil raccordé à un conduit de fumée. Cela peut perturber gravement son fonctionnement. Préférez une hotte à recyclage d'air et consultez un installateur.

- Faire effectuer un entretien spécifique régulier de la ventilation mécanique contrôlée (VMC) si le logement en est équipé. Se renseigner auprès du gestionnaire d'immeuble.
- Utiliser et entretenir les appareils conformément à la notice du fabricant et s'informer auprès des professionnels qualifiés.



Maison de retraite Les Arcades

UNE ANNEE POSITIVE POUR LA MAISON DE RETRAITE

Cette fin d'année durant laquelle on a célébré Noël a été le prétexte à un bilan des mois écoulés. Mardi 20 décembre, en milieu

d'après midi, Mr Marc Aissi, directeur de l'établissement «des Arcades», maison de retraite du village, a évoqué toutes les réalisations de cette année 2005, tant au niveau des travaux qu'au niveau du personnel.

En présence de Mr le Maire Max Ivan, de son premier adjoint Mr Denys Crozet, de la représentante du conseil d'administration Mme Bague et de la secrétaire générale Mme Conil, Mr Marc Aissi a rappelé que les cuisines ont été mises aux normes, qu'un vestiaire a été mis en place pour le personnel, tout ceci suite à une visite des services vétérinaires. La buanderie de la maison de retraite a été réaménagée tout comme le local de soins des infirmières. Des analyses d'eau ayant révélé la vétusté du réseau et les risques notamment en termes de fuites d'eau, des travaux ont été entre-

pris, travaux dont le coût est évalué à environ 100 000 € supporté en intégralité par l'établissement. Toutes les tuyauteries sont donc en cours de changement, de même que les ballons remplacés par une chaudière au gaz ; l'adoucisseur est changé ce qui écarte tout risque de légionnelle.

En ce qui concerne le personnel, des formations largement suivies ont été mises en place et seront reconduites notamment en ce qui concerne la manutention et l'accompagnement en fin de vie ; les promotions ont été nombreuses, signe que le personnel qui s'occupe des 65 résidents «des Arcades» est dynamique.



Le quart d'heure provençal

FRANÇAIS *La Confiture*

Samedi dernier une voisine Marthe lavait le sol de sa cuisine, son enfant Marius (il vient d'avoir quatre ans) allait, venait, parlait, l'ennuyait.

- Allez mon petit, lui dit Marthe, viens goûter il est quatre heures.

Elle assied son petit sur le seuil, elle lui donne un petit pot où il y a encore de la confiture de coing avec un morceau de pain.

- Tiens mange et tiens toi tranquille. Marius, qui aime les sucreries comme tous les enfants, fut vite en train.

Après un petit moment il crie :

- Maman

- Que veux tu ?

- La confiture a des petites oreilles ?

La mère très occupée a son travail lui répond :

- Et oui mon enfant elle a des oreilles.

Un moment plus tard :

- Maman, la confiture a des petites pattes ?

- Hé tu m'ennuies. Et oui elle a des petites pattes la confiture. Mange va.

Une minute après

- Maman

- Oh quel enfant ! qu'y a-t-il encore voyou ?

- La confiture elle a une queue ?

- Oui mon enfant elle a une queue.

Pourtant Marthe que tant de questions intriguent s'approche du fripon pour savoir ce qu'il en était. Et pauvre ! Elle mit les mains sur la tête en criant de voir son fils qui était en train de grignoter, savez vous quoi ? Une souris confite.

PROVENÇAL *La Confituro*

L'autre disate, mà vesino Martoun lavavo lou sòu de sa coustino, e soun pichot Marius (vèn d'avé quarte an) anavo, venié, barjavo, - l'enfetavo*.

«An, té, moun drole, ié fai Martoun, vène goustà, qu'ès quatro ouro ». Asséto soun nistoun sus lou lindau, ié baio un pichoun pot ounte i' avié un caro un pau de counfuturo de coudoun, en'un tros de pan.

«Té, manjo, e ten-te tranquile».

Marius, qu'amavo li sucarié, comme tóuti lis enfant, fuguè lou atala. Au bout d'uno pasado crido :

- Mama !

- Dequé vos ?

- La «tounfituro» a d'auribeto ?

La maire, forço ocupado à soun pres-fu, ié respond :

- Eh ! o, moun drole, a d'auribeto.

Un pau après :

- Mama, la «tounfituro» a de pateto ?

- Hèi ! me vènes en odi... E o, a de pateto la counfuturo.

Manjo, vai !

Uno minuto après :

- Mama !

- Oh ! quet enfant ! Dequé i'a mai, vejan ?

- La «tounfituro» a 'no touèto ?

- O, moun enfant, a 'no couèto.

Pamens, Martoun, que tant de questioun tafuravon*, s'aprouchè dou boujarron* pèr saupre dequé viravo, e pauro ! Meteguè li man sus la tèsto, en cridant, de vèire soun fièu qu'èro en trin de grignouta, sabès dequé ? Uno ratouno... counfido.

* L'iver n'ès pas bastard.

Se noun vèn d'ouro vèn plus tard.

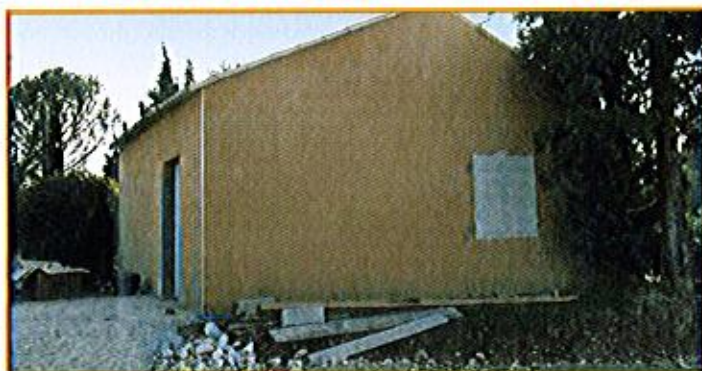
Coopérative agricole **Du nouveau**

Bien que le commerce local soit varié, il manquait quelque chose depuis la disparition déjà ancienne des Galeries Farfouillettes de Gabriel Girard et de son épouse. Pour le bricoleur du dimanche ou une réparation d'urgence, se procurer un tube de silicone, un sachet de vis ou une rallonge électrique nécessitait un déplacement dans la ville la plus proche. Une lacune qui vient d'être comblée avec l'ouverture dans une partie

de la coopérative agricole d'un magasin portant l'enseigne « VIGNE et JARDIN » située: Route de Bollène. Le jardinage tient une place de choix à côté des espaces réservés à l'alimentation animale, au bricolage, à la droguerie, la décoration, les vêtements de travail. Une étagère propose même une excellente huile d'olive d'appellation régionale. Une nouvelle enseigne.



les vestiaires du stade de l'Arénier



Le dernier vestige du terrain de football de l'Arénier va prochainement disparaître, avalé par les installations du nouveau collège. Il s'agit du bâtiment qui constituait les premiers vestiaires, construit vers 1950 grâce à la générosité du propriétaire du Café de l'Union, Charles Laugier, appelé familièrement Charlot par ses clients et par tous les joueurs de l'Avenir Cécilien dont il était le mécène.

Il fallait jusqu'alors enfiler short et maillot à l'abri des cyprès qui bordaient le terrain du côté de la route et qui ont été récemment arrachés. C'était l'époque héroïque du terrain caillouteux, du ballon à lacet et du maillot que le joueur faisait laver et

repasser à la maison après le match du dimanche.

Après la construction de la salle polyvalente et de ses annexes avec vestiaires, douches et toilettes, le local rustique portant la plaque «Charles Laugier» fut agrandi et transformé en maison d'habitation attribuée à un employé municipal.

Dès que le terrain a été livré aux engins de terrassement la maison a été détruite. Seul le bâtiment initial est provisoirement conservé comme salle de réunion pour les responsables du chantier.

JF

Les premiers vestiaires de l'Avenir Cécilien voués à la disparition

Sport

Amicale des pêcheurs



Une nouvelle fois en peu de temps les pêcheurs viennent de perdre un de leur pilier en la personne de René PALALUELO.

René était rentré au sein de notre Amicale en 1986 très vite par ses nombreuses qualités il sut se faire apprécier. Sa gentillesse sa discrétion faisaient de lui un exemple pour nous tous, ses compétences dans bien des domaines notamment le bricolage lui avaient valu le surnom de MAC. GYVER.

En compagnie de son épouse il aimait passer de longues journées à son plan d'eau de Bel Air où la quiétude et la beauté des lieux lui permettait de jouir des plaisirs de la pêche dans une convivialité bien provençale.

René a rejoint ses deux compères Pierre SAUZADE et Edmond CHARRAVIN, laissant leurs souvenirs agrémenter à jamais l'état d'esprit de notre Amicale. Un dernier sourire de nos deux Vétérans

GROSEILLER

La Raquette Cécilienne est optimiste

Après avoir connu quelques difficultés notamment financières en 2005, il semble que la Raquette Cécilienne, le club de tennis de Sainte-Cécile-Les-Vignes, connaisse un deuxième souffle. Ce début d'année a été en effet révélateur d'une activité intense preuve que tous les membres se mobilisent pour que le club retrouve toute sa vitalité.

Ce samedi 14 janvier, un apéritif a été organisé en présence de Mr le Maire, Max Ivan, de

Mr Louis Chalier, Président du club et de nombreux membres pour recevoir de la part de trois entreprises céciliennes, Patrick'elec, la Farigoule et le Château des quatre filles, de nouveaux survêtements qui donnent une unité à l'ensemble de l'équipe.

Le geste de ces trois sponsors est la preuve que le club suscite toujours l'intérêt des Céciliens. Par ailleurs, mercredi 18 janvier, vers 16 H, une galette des rois a été offerte aux membres du club, jeunes et adultes. Enfin a eu lieu, à la petite salle des fêtes, le loto annuel de l'association avec de très nombreux lots et surtout de nombreux cartons



vendus.

Tous ces événements soulignent bien une activité importante au niveau du club qui, on l'aura compris, est loin d'être moribond et mise sur l'avenir.

D'ailleurs les équipes féminines et masculines ont été engagées dans les rencontres départementales : et, elles s'y sont fait remarquer, car les tenues sont superbes : quant aux résultats des rencontres, ils sont ce qu'ils sont, mais l'important n'est-il pas de participer..., petite auto dérision : l'essentiel est que le maximum des joueuses et des joueurs ait pu effectuer une rencontre, en jouant pleinement leur match, en râlant contre cette petite balle qui ne va pas toujours où l'on veut, qui ne vient pas toujours là où on l'at-

tend : mais on n'a pas le temps de s'ennuyer.

Rappelons que si vous ne faites pas partie du club, vous pouvez tout de même jouer sur les terrains que l'on peut retenir pour une somme modique, en s'adressant à la Maison du Tourisme. Renseignements 04 90 30 78 35.

Nous organisons à nouveau cette année, notre tournoi officiel FFT, qui se déroulera du 15/05/2006 au 04/06/2006 : ce tournoi est ouvert aux joueurs (euses) non classés jusqu'à celles et ceux classés 15/5 : tournoi au cours duquel on se donne à fond, tant sur les cours que dans la convivialité !!

N'hésitez pas à venir, vous serez toujours la bienvenue.

Divers



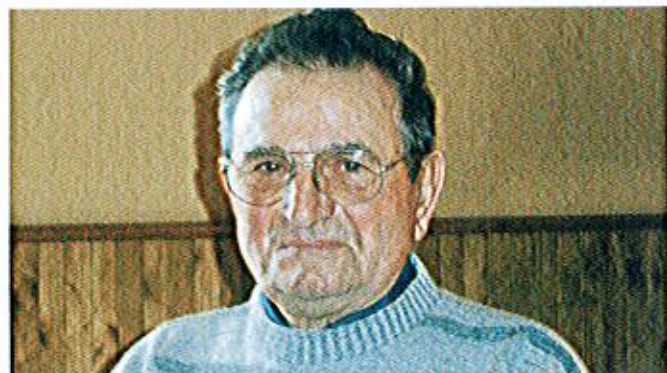
CEI "Club des 4 Vents"

Association loi 1901, recherchant des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture françaises. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur hébergement. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Votre contact :
Marie-Claude Mallow
Déléguée départementale
5 rue de la Frache
84150 Jonquières
04 90 70 31 72
06 03 01 53 63



Un nouveau président pour les PG-CTAM



Les anciens prisonniers de guerre et combattants Tunisie Algérie Maroc de Ste-Cécile et Lagarde-Paréol unis dans la même section viennent de connaître une période douloureuse avec le décès subit en quelques mois de deux de leurs représentants: le président Edmond Dumas et son ami Charles Plantevin pressenti pour lui succéder. Au cours d'une assemblée qui s'est tenue salle municipale en présence de tous les membres avec leur épouse

et de M. Largot, président de la Fédération Départementale, la présidence a été confiée à l'unanimité à Gabriel Canet. Porte-drapeau de l'association, estimé pour son dévouement et sa disponibilité, Gaby appartient à la classe 53. Après avoir effectué son service militaire dans l'infanterie coloniale, il a été rappelé en 1956 pour un séjour en Kabylie.

Gabriel Canet prend en charge la section locale Ste-Cécile-Lagarde.

Club informatique

Créé en 1999, le club informatique est installé maintenant dans ses nouveaux locaux à l'espace multimédia de la maison du tourisme. Près d'une centaine d'adhérents vient régulièrement s'initier à l'outil informatique sous l'œil attentif de l'animateur Abdellah EL HASSOUNI. En cette année 2006, le club propose aux associations de Sainte-Cécile-Les-Vignes de prendre une adhésion annuelle pour plusieurs personnes ne voulant consacrer que quelques heures par an. A partir d'une liste prédéterminée, ces personnes se répartiront le quota d'heures (environ 30h) en fonction du planning de l'animateur. Cette proposition ne pourra se réaliser qu'une seule fois pour chaque association.

Le club voudrait également étendre ses activités en créant plusieurs manifestations telles qu'un festival de diaporama, un festival du "vidéo amateur", un atelier d'écriture "spécial informatique" et des soirées "recherche sur Internet" à partir de thèmes précis. Aussi le club informatique recherche des volontaires pour participer et pour organiser ce type de manifestation.

Pour tous renseignements (adhésion, horaire) concernant le club informatique s'adresser à la maison du tourisme. L'assemblée générale prévue le vendredi 24 mars est ouverte à toutes et à tous qui souhaitent connaître l'association et avoir des renseignements sur le mode son fonctionnement.

Le président VISEUR Jean Marc



Don du sang



Les collectes se suivent et se ressemblent, ce qui veut dire «homogénéité» et «constance» chez les Donneurs (environ 50). De nouvelles personnes (de l'ordre de 3 à 4), se présentent lors des collectes, à la grande satisfaction du président Denys CROZET et de la Vice-présidente Andrée FOURNIER, toujours aussi motivés après tant d'années de bénévolat.

La prochaine collecte se tiendra le lundi 03 avril 2006, de 15 h 30 à 19 h 30 à la salle Municipale.

Nous vous faisons également savoir que l'Assemblée Générale du Don du Sang aura lieu le lundi 20 Mars 2006 à 18 h, Petite Salle des Fêtes.

L'A.G est ouverte à tout public, donateurs ou non donateurs, pour une information élargie de l'E.E.S. Etablissement Français

BILAN ENCOURAGEANT

du Sang.

Le renouvellement des cartes de Membres Bienfaiteurs (5 Euros), se fera lors du verre de l'Amitié qui sera servi en fin de séance. Venez nombreux encourager et soutenir cette association.

Collectes à venir : lundi 10 juillet et lundi 30 octobre 2006 de 15 h 30 à 19 h 30, Salle Municipale.

Aujourd'hui, je peux décider de sauver des vies.



Passées

19^{ème} Edition de la "Chevauchée des Blasons"

Tout comme l'année précédente (voir Gazette N°40), c'est Célia PINEDA qui a représenté notre commune et porté le blason de Sainte-Cécile-Les-Vignes.

C'est dans le canton de Sault qu'ont eu lieu les 24 et 25 Septembre 2005 les différentes épreuves :

Combiné (22^{ème}/128),
Vitesse (46^{ème}/141),
Maniabilité (93^{ème}/129),
Régularité (1^{ère}/130),
Classement Général (25^{ème}/141).

Toujours en progression, Célia montait cette année sa jument anglaise, Doucelyne plus nerveuse, mais mieux



maîtrisée par une cavalière confirmée.

Nos encouragements à Célia. Rendez-vous est pris pour la 20^{ème} édition et de nouvelles performances.

Une forte mobilisation pour le Téléthon 2005



Le vide grenier a rencontré un vif succès

Une fois de plus, les bénévoles de la commission du Téléthon ont fait carton plein avec le super loto mais aussi le vide grenier, la bourse aux vêtements, la photo avec le père Noël, la marche du Téléthon, la vente d'enveloppes pré affranchies en francs, la vente de billets de tombola pour la valise de timbres et toutes les autres animations proposées par les associations participantes du village. Pour clore la journée consacrée à la recherche génétique, la soirée "potée aux choux

qui attirera une centaine de personnes apporta également une belle obole dans l'escarcelle du Téléthon. La somme totale recueillie a été cette année de 5200 Euros environ. Un grand merci à toutes et ceux qui donnent une partie de leur temps libre pour la bonne cause et à tous les artisans et commerçants apportant leur contribution pour la réussite de la manifestation.

A venir

Mardi 8 mars 2005, la femme est célébrée dans le monde entier. Mais quelle est l'origine de cette "Journée internationale" ?

C'est Clara ZETKIN, une journaliste allemande qui en est l'initiatrice. Elle a réuni à Copenhague en 1910 une confédération internationale de femmes socialistes venues de 17 pays pour créer une «Journée internationale des Femmes» afin d'obtenir, en premier lieu, le droit de vote. La première «Journée internationale des Femmes», fêtée en 1911, a connu un grand succès. 30 000 femmes ont défilé dans les rues de Vienne pour l'occasion.

La France a dû attendre un certain temps avant de suivre le mouvement. Ce n'est qu'à partir de 1914 avec l'aide de Louise SAUMONEAU, une institutrice, que leur démarche se fait entendre. Elles sont 6 000 femmes à se rassembler au pied de la statue de Condorcet à Paris, pour réclamer le droit de vote et l'égalité politique. La «Journée de la Femme» est officiellement célébrée en France depuis le 8 mars 1982, grâce à l'initiative du président de l'époque, François MITTERRAND.

En 1977, la «Journée internationale des Femmes» a été officialisée

par les Nations Unies qui invitent chaque pays de la planète à célébrer une journée pour les droits des femmes.

Diverses manifestations ont été programmées dans notre village. Le samedi 4 mars à 11 h 30 a eu lieu l'inauguration au Caveau Chantecôtes de l'exposition «Créations et expressions féminines» où étaient exposés : peinture, sculpture, broderie, bricolage, poterie, crochet, dentelles... Une exposition consacrée au savoir-faire des femmes de Sainte-Cécile-Les-Vignes.

Cette année encore «Ciné C» nous a proposé deux films : «Le secret de Vera Drake» de Mike Leigh et «Calendar girls» de Nigel Cole suivis d'un débat. En intermède une démonstration de danses orientales présentée par le cours d'Amaria Pointet.

Le dimanche 5 mars après-midi une pièce de théâtre «Les Bazarettes» interprétée par la Compagnie du Comtat Venaissin de Sarrians était donnée à la petite salle des fêtes

Le Sou des écoles fête Carmentran

La date retenue cette année pour le carnaval des écoles est celle du vendredi 10 mars.

Dès 16 h 45, les enfants et leurs parents sont invités par les enseignants et les membres du Sou des Ecoles à se rendre dans la cour de l'école primaire. De là, un défilé s'organise à travers le village pour le plaisir de montrer les beaux déguisements de tous.

D'ailleurs un concours aura lieu : il récompensera le plus beau costume d'enfant mais aussi, qu'on se le dise, le plus beau costume d'adulte. Ce qui signifie que l'on espère vivement que les parents ne seront

pas en reste côté fête.

Ensuite aura lieu le jugement de Carmentran suivi du goûter et de l'apéritif que les parents et invités divers pourront prendre à la petite salle des fêtes, à côté du boulodrome. Comme les années précédentes, des «crespeou» seront proposés à la vente. Venez nombreux participer à cette fête.

Sachez que les bénéfices servent à financer les sorties et activités pédagogiques organisées par les enseignants pour les tout jeunes Céciliens.

RDV : vendredi 10 mars à 16 h 45.

A VENIR A VENIR A VENIR

MARS

Samedi 4 et dimanche 5

- Journées de la Femme

Vendredi 10

- Carmentran pour les enfants des écoles du village

Jeudi 16

- Assemblée générale du « Foyer de l'AMITIE » à la petite salle des fêtes avec un repas.

Vendredi 17

- Conférence/diaporama « LAOS/CAMBODGE » à la petite salle des fêtes

Lundi 20

- Assemblée générale du Don du Sang

Vendredi 24

- Assemblée générale du

« CLUB INFORMATIQUE »

à la petite salle des fêtes à 18 h

Samedi 25

- Vernissage de l'exposition de peinture de Mr Raymond BRUN à l'Espace Culturel à 18 H 30
Exposition jusqu'au 28 avril

AVRIL

Lundi 3

- Don du Sang

Mardi 11

- Goûter de Printemps du « FOYER DE L'AMITIE » à la petite salle des fêtes + petit loto

Samedi 15

- Repas dansant antillais à la petite salle des fêtes

UN SOURIRE...

La paix commence toujours par un sourire et un sourire en attire un autre.

Lorsque cette paix entre dans le cœur, elle s'exprime par la joie et le bonheur.

La paix, le bonheur et l'amour n'existent pas l'un sans l'autre.

Grâce à un sourire on peut aimer, on peut tendre les bras, et donner un peu de son temps, partager un peu de son argent.

Un sourire soulage la douleur, la souffrance et redonne de l'espérance. Il attendrit le cœur et le remplit de compassion.

Lorsque l'amour envahit le cœur, il n'y a plus de place pour la haine, la colère, l'envie et la jalousie.

Seul l'amour peut faire gagner une guerre, car seul l'amour peut transformer l'ennemi en ami.

Le plus beau cadeau que vous puissiez donner c'est un sourire.



SNC MARBRERIE BOLLÉNOISE

R. VALVERDE & J. LOSCRI

Dépositaire caveau monobloc béton / Pose en 48h

Tous travaux cimetière / Revêtement tout granit

10, place Tournefol - 84500 Bollène

Tél. 04 90 40 40 19 - Fax 04 90 40 08 76

Pompes Funèbres Bollénoises

En Valverde, 30 ans au service des familles

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES

Transport avant mise en bière, transport avec cercueil France et Etranger
Démarches et formalités - Contrats obsèques - Incinération - Chambre funéraire

10, place Tournefol - 84500 Bollène

Tél. 04 90 40 40 19 - Fax 04 90 40 08 76



e.i.m. leblanc
Groupe Bosch

EAU CHAUDE
CHAUFFAGE GAZ

www.eim-leblanc.fr

Atelier d'Architecture

Jean-Paul MASSOT
E.U.R.L.



Jean-Paul MASSOT

Architecte DPLG - Urbaniste "Master of Arts"
POLYTIQUE DE LA VILLE, REQUALIFICATION URBAIN, REHABILITATION

30, bd Gambetta - BP 70 134 - 30401 V. Senneville Arignon cedex

tél. 04 90 26 03 08
fax. 04 90 26 12 80

archi.jp.massot@wanadoo.fr www.atelierarchi.com/jean-paul.massot



Jean-Luc ALARCON

tél. 04 90 30 71 09
fax 04 90 30 78 63

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - CHAUFFAGE - PLOMBERIE
SANITAIRE - DÉPANNAGE - INSTALLATION ...

84290 Sainte-Cécile-les-Vignes

TRAVAUX PUBLICS - V.R.D. - CARRIÈRES
TEYSSIER

LOTISSEMENTS
ASSAINISSEMENT
ADDOUCTION D'EAU
TRAVAUX P.T.T./E.C.F./G.O.F

TEYSSIER PÈRE & FILS

Avenue Marcel Pagnol - BP 2 - Valson La Fontaine
tél. 04 90 36 02 69 / fax. 04 90 36 27 82
teyssier@tey.fr

TPR ROUVIERE S.A.

TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
TRAVAUX EDF & TELECOM
ADDOUCTION D'EAU
TRAVAUX D'HYGIENE PUBLIQUE
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

19 20 - Bois de Comeret - 84290 Sainte-Cécile-les-Vignes

tél. 04 90 30 80 54
fax. 04 90 30 74 40



CABINET MERLIN
Ingénieurs Conseils

AGENCE DE CARPENTRAS

215 avenue de Corral Venassin / 84203 CARPENTRAS CEDEX
Tél : 04.90.33.66.11

Eau potable - Assainissement - Traitement des Eaux - V.R.D. - Collecte et traitement des Déchets - Technologies de l'Environnement - Irrigations - Equipements Collectifs et Industriels - Pilotage Coordination - Assistance Administrative et Financière